



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

ENTENDEZ-NOUS!

Le programme *Plomberie-chauffage* en Haute-Gaspésie : une maigre consolation

Gaspé, le 5 mai 2011 – Le 28 avril dernier, une information à l’effet que le ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) autorise la Commission scolaire des Chic-Chocs à offrir le programme de formation professionnelle *Plomberie-chauffage* à compter de l’année scolaire 2011-2012 à Sainte-Anne-des-Monts a circulé dans certains médias sociaux. Cette bonne nouvelle n’est en soi qu’une maigre consolation. La Commission scolaire des Chic-Chocs maintient qu’elle souhaite offrir un deuxième programme de formation professionnelle en Haute-Gaspésie, soit *Conduite d’engins de chantier*.

La Commission scolaire des Chic-Chocs et ses partenaires, la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, la MRC de La Haute-Gaspésie et la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, travaillent en concertation et d’arrache-pied pour la réalisation d’un projet suprarégional comprenant la mise en place de deux programmes de formation professionnelle attractifs en Haute-Gaspésie depuis 2007. L’an passé, après de multiples rencontres et correspondances avec les représentants du cabinet du MELS, la ministre madame Michelle Courchesne avait signifié qu’elle s’engageait à offrir deux programmes de formation professionnelle à la Commission scolaire des Chic-Chocs. Une rencontre est d’ailleurs prévue le 19 mai prochain avec l’actuelle ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp.

Depuis le tout début, le projet de développement de la carte d’enseignement en formation professionnelle en Haute-Gaspésie est parsemé d’embûches. Les dirigeants de la Commission scolaire des Chic-Chocs et tous les partenaires constatent des difficultés de communication avec l’appareil bureaucratique du MELS. Des terrains et un bâtiment en conformité avec les exigences du MELS ont été ciblés et réservés pour permettre la concrétisation de ce projet qui respecte en tous points les balises ministérielles. De plus, il est à noter que la Commission de la construction du Québec (CCQ) doit produire un avis pour permettre à une commission scolaire d’offrir un programme régi par son organisation. Dans une lettre datée du 23 février 2011, le MELS exige à la Commission scolaire d’obtenir un avis favorable de la CCQ pour le programme *Conduite d’engins de chantier* avant de faire part des suites à donner au projet. La Commission scolaire des Chic-Chocs n’a toujours pas reçu cet avis.

Le projet visant le développement de la formation professionnelle en Haute-Gaspésie est complexe. C'est pour cette raison que la Commission scolaire tiendra possiblement une conférence de presse dans un avenir rapproché pour informer la population de tous les tenants et aboutissants de ce projet en lequel croient de nombreux partenaires et qui a également reçu l'appui de madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre du Québec et de monsieur Georges Mamelonet, député du comté de Gaspé. Une page Facebook intitulée « ENTENDEZ-NOUS » sera également mise en ligne sous peu.

– 30 –

Source :

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication

Téléphone: 418 368-3499, poste 5912